



Fiche de données de sécurité ALCOOL MAUVAIS GOÛT

Selon 1907/2006/CE (REACH)

Date : 04/05/2020

Version : 1

Nombre de page : 17

Rubrique 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1) Identification de la substance/du mélange :

- Nom du produit : ALCOOL MAUVAIS GOÛT
- Synonyme :
- ALCOOL ETHYLIQUE à 90% - 95%
- ETHANOL à 90% - 95%
- ALCOOL TECHNIQUE
- ALCOOL INDUSTRIEL
- FLEGME

2) Utilisation de la substance / du mélange :

- Désinfectant et gel hydroalcoolique
- Solvant

3) Identification du fournisseur :

Production :
SOTRAMEG (Société de Transformation de Mélasse du Gharb)
Souk ElHad, Commune Benmansour, Kénitra
Tél : 05 37 31 90 38

Commune Menassra Kénitra Banlieue Maroc
Tel : +212 5 37 31 90 38/89
Fax : +212 5 37 31 90 89
Email : sotrameg@gmail.com

Commercialisation :
ETHANOL SA
Lot 1085, zone industrielle Sapino Nouaceur – Casablanca
Tél : 05 22 01 49 11

4) Numéro d'appel d'urgence :

- Pompier : 15
- Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc :
- 081 000 180
- 05 37 68 64 64
- cap@sante.gov.ma

Rubrique 2 : Identification des dangers

1) Classification de la substance ou du mélange : Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.6	Liquide inflammable	(Flam. Liq. 2)	H225
3.3	Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	(Eye Irrit. 2)	H319

2) Elements d'étiquetage : Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention d'avertissement
- Pictogrammes



- Mentions de danger

H225
H319

Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux

- Conseils de prudence - prévention

P210
P233

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3) Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

Rubrique 3 : Composition / Informations sur le composant

- <u>Nom de la substance</u>	Éthanol
- <u>Numéro CE</u>	200-578-6
- <u>Formule moléculaire</u>	C ₂ H ₆ O
- <u>Masse molaire</u>	46,07 g /mol

Rubrique 4 : Premier secours

1) Description des premiers secours



- Notes générales
 - Après inhalation
 - Après contact cutané
 - Après contact oculaire
 - Après ingestion
- Enlever les vêtements contaminés.
Fournir de l'air frais.
Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise.

2) Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation, Vertige, Douleurs abdominales, Nausée, Vomissements, Narcose, Difficultés respiratoires

3) Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

Rubrique 5 : Mesure de lutte contre l'incendie

1) Moyens d'extinction



- **Moyens d'extinction appropriés**
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant l'eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO₂)
- **Moyens d'extinction inappropriés**
Jet d'eau à pleine puissance

2) Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible.

3) Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)

4) Conseils aux pompiers

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Veiller au retour de flamme. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Porter un appareil respiratoire autonome

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1) Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éloignement des sources d'inflammation.

2) Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Danger d'explosion.

3) Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couverture des égouts.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel)
Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

Rubrique 7 : Manipulation et stockage

1) Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser une crème protectrice.

2) Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire.
- Observer le stockage compatible de produits chimiques.
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
- Utilisation d'une ventilation locale et générale.
- Température de stockage recommandée: 15 – 25 °C

3) Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

Rubrique 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

1) Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Nom agent	Valeur limite de moyenne (ppm)	Valeur limite de moyenne (mg/m ³)	Valeur limite court terme (ppm)	Valeur limite court terme (mg/m ³)	Valeur plafond (ppm)	Valeur plafond (mg/m ³)
Ethanol	1	1,9	5	9,5	-	-

2) Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage



Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés.

• protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants. Les temps sont des valeurs approximatives à partir de mesures à 22 °C et de contact permanent.

L'augmentation des températures due à des substances chauffées, à la chaleur corporelle, etc., ainsi qu'une réduction de l'épaisseur effective de la couche par étirement peuvent entraîner une réduction considérable du temps de pénétration. En cas de doute, contactez le fabricant. Avec une épaisseur de couche environ 1,5 fois supérieure / inférieure, le temps de passage respectif est doublé / réduit de moitié. Les données s'appliquent uniquement à la substance pure. Transférés dans des mélanges de substances, ils ne peuvent être considérés qu'à titre indicatif.

• type de matière

Caoutchouc butyle

• épaisseur de la matière

0,7mm.

• délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant >480 minutes (perméation: niveau 6)

• mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée.

Vêtements ignifugés.

Protection de la peau



Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Formation d'aérosol ou de nébulosité. Type: A (contre les gaz et les vapeurs organiques avec un point d'ébullition de > 65 °C, code couleur: marron).

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	liquide (fluide)
Couleur	incolore
Odeur	comme: alcool
Seuil olfactif	Il n'existe pas de données disponibles
Autres paramètres physiques et chimiques	
(valeur de) pH	7 (eau: 10 g/l, 20 °C)
Point de fusion/point de congélation	-117 °C
Point d'éclair	17 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C
Taux d'évaporation	il n'existe pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	non pertinent (fluide)
Limites d'explosivité	
• limite inférieure d'explosivité (LIE)	3,5 % vol
• limite supérieure d'explo non pertinen 59 hPa à 20°C	15 % vol Limites d'explosivité des nuages de poussière
Densité	0,81 g/cm³ à 20 °C
Densité de vapeur	Cette information n'est pas disponible.
Densité globale	Ne s'applique pas
Densité relative	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau	en toute proportion miscible
Coefficient de partage	
n-octanol/eau (log KOW)	-0,31 (exp. (TOXNET))
Température d'auto-inflammabilité	425 °C - (DIN 51794)
Température de décomposition	il n'existe pas de données disponibles Viscosité
• viscosité dynamique	1,2 mPa s à 20 °C
Propriétés explosives	N'est pas classé comme explosible
Propriétés comburantes	aucune

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

Risque d'allumage. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stabilité chimique

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Métaux alcalins, Métal alcalino terreux, Anhydride acétique, Peroxydes, Phosphore oxydes, Comburant puissant, Acide nitrique, Nitrate, Perchlorates,
=> Danger d'explosion

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Matières incompatibles

matières plastiques et caoutchouc

Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérogène ni toxique pour la reproduction

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

on répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

• En cas d'ingestion

nausée, vomissements, douleurs abdominales, Nocif pour le foie en cas d'ingestion répétée ou prolongée

• En cas de contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux

• En cas d'inhalation

vertige, État d'ivresse, narcose, difficultés respiratoires

• En cas de contact avec la peau

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit

Autres informations

Aucune

Rubrique 12 : Informations écologiques

1) Toxicité

Toxicité aquatique (aiguë)

2) Processus de la dégradabilité

Demande Théorique en Oxygène: 2,084 mg/mg

Dioxyde de Carbone Théorique: 1,911 mg/mg

Processus	Vitesse de dégradation	Temps
biotique/abiotique	94%	d

3) Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

n-octanol/eau (log KOW) -0,31

4) Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

5) Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

6) Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR).

Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Remarques

Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets. Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente

Rubrique 14 : Informations relatives au transport

Numéro ONU

1170

Désignation officielle de transport de l'ONU

ÉTHANOL

Composants dangereux

Éthanol

Classe(s) de danger pour le transport

Classe

3 (liquides inflammables)

Groupe d'emballage

II (matière moyennement dangereuse)

Dangers pour l'environnement

aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses)



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements

Transport terrestre ADR, RID

UN 1170 ETHANOL, 3, II

Transport fluvial ADN, ADNR

Transport maritime IMDG, GGVSee

UN 1170 ETHANOL, 3, II

FS: 3-06

Transport aérien CAO, PAX

ETHANOL, 3, UN 1170, I

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

Selon 1907/2006/CE REACH

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.